

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

TERMIFILM FLEX

Type(s) de produit

TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro d'autorisation: BE2018-0008

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: BE-0015711-0000

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	3
1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit	3
1.2. Titulaire de l'autorisation	3
1.3. Fabricant(s) du produit	3
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	3
2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT	4
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit	4
2.2. Type(s) de formulation	4
3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE	5
4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)	6
4.1. Description de l'utilisation	6
5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION	8
5.1. Consignes d'utilisation	8
5.2. Mesures de gestion des risques	8
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. AUTRES INFORMATIONS	9

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	TERMIFILM FLEX
---------------------------------	----------------

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	BERKEM DEVELOPPEMENT
	Adresse	643 ROUTE DE GAGEAC 24680 Gardonne France
Numéro de l'autorisation		BE2018-0008
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		BE-0015711-0000
Date de l'autorisation		24/04/2018
Date d'expiration de l'autorisation		07/03/2024

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	ADKALIS
Adresse du fabricant	643 ROUTE DE GAGEAC F-24680 Gardonne France
Emplacement des sites de fabrication	ADKALIS site 1
	643 ROUTE DE GAGEAC F-24680 Gardonne France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D-50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	LANXESS Deutschland GmbH site 1
	Bayer Vapi Private Limited, Vapi 396 195 Gujarat Inde

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		substance active	52645-53-1	258-067-9	1,6

2.2. Type(s) de formulation

XX Divers: Fibres de Polyester imprégnées de PVC

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H317: Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.</p> <p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Conseils de prudence	<p>P280: Porter des vêtements de protection.</p> <p>P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment l'eau.</p> <p>P333+P313: If skin irritation or rash occurs: Get medical advice/attention.</p> <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P391: Recueillir le produit répandu.</p> <p>P501: Éliminer le contenu dans la conformité avec la réglementation régionale, nationale et internationale en vigueur..</p> <p>P501: Éliminer le récipient dans la conformité avec la réglementation régionale, nationale et internationale en vigueur..</p>

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Protection préventive des nouvelles constructions contre les termites

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Barrière physico-chimique pour la protection préventive des nouvelles constructions contre les termites lorsqu'il est utilisé comme doublure de périmètre interne.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Reticulitermes flavipes Nom commun: termites Stade de développement: adultes Nom scientifique: autre: Coptotermes gestroi Nom commun: termites Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Protection des nouvelles constructions.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Protection préventive anti-termites avant la construction Description détaillée: TERMIFILM FLEX est déroulé à travers la fente faite dans le carton et coupé en fonction de la zone à protéger.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Appliqué lors de la construction des nouveaux bâtiments. Le produit est un film prêt-à-l'emploi contenant 1.6% (p/p) de Perméthrine, ce qui correspond à 3.8 g/m ² . Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 1 application.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Rouleau, Polyester imprégné de PVC, 10cm x 50m Rouleau, Polyester imprégné de PVC, 15cm x 50m Rouleau, Polyester imprégné de PVC, 20cm x 50m

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Toujours lire l'étiquette et les informations sur le produit avant de l'utilisation.

TERMIFILM FLEX est déroulé à travers la fente faite dans le carton et coupé en fonction de la zone à protéger.

TERMIFILM FLEX est actif contre Coptotermes gestroi et Reticulitermes flavipes (ex santonensis)).

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Manipulation:

De bonnes normes d'hygiène doivent être maintenues à chaque fois.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas manger, boire et fumer pendant le travail.

Utilisation de l'EPI requis: combinaison imperméable, chaussures résistant aux produits chimiques, lunettes et gants (Latex naturel, Caoutchouc Nitrile (Copolymère butadiène-acrylonitrile (NBR)), Néoprène® (Polychloroprène)).

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Premiers secours en général:

Déplacez la personne affectée à l'air frais. Restez au chaud et au repos. En cas d'empoisonnement suspecté, vous devez immédiatement appeler un médecin. Dites au médecin qu'aucun antidote spécifique n'est connu, un traitement symptomatique est nécessaire. Ne JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

Mesures générales de sécurité et d'hygiène:

Observez les précautions généralement prises avec des produits chimiques.

En cas de contact avec les yeux:

Bien se laver avec de l'eau douce et propre pendant 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes.

Indépendamment de l'état initial, référez le patient à un ophtalmologiste et montrez-lui l'étiquette.

En cas de contact avec la peau:

En cas de réaction allergique, consultez un médecin.

Enlever les vêtements et chaussures contaminés et laver soigneusement les parties du corps et les cheveux contaminés avec de l'eau et du savon. Détruisez ou nettoyez soigneusement les vêtements et chaussures souillés avant chaque réutilisation.

En cas d'ingestion:

Si la quantité ingérée est faible (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin.

Reste au repos. Ne pas faire vomir.

Consulter un médecin et lui montrer l'étiquette.

En cas d'ingestion accidentelle, appelez un médecin pour juger de la nécessité d'un suivi et d'un traitement ultérieur à l'hôpital. Montrer l'étiquette

Mesures d'urgence pour protéger l'environnement:

Si le produit contamine les cours d'eau, les lacs, les rivières des drains, alerter les autorités compétentes conformément aux procédures réglementaires en vigueur.

Ne pas déverser le produit dans les égouts ou dans l'environnement. Empêcher l'entrée dans les eaux ou le sol.

Placer les contenants ou les fûts pour l'élimination des déchets récupérés conformément à la réglementation applicable

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Les résidus de produits, les emballages et tout autre déchet lié au traitement doivent être considérés comme des déchets dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ces déchets et traités dans un centre spécialisé.

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver le récipient d'origine hermétiquement fermé et dans un endroit sec, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Stocker dans des conditions standard de température (sans gel).

Assurer une ventilation adéquate de la zone de stockage.

Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.

Stocker dans une zone restreinte ou dans une zone de rétention.

Durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage: 2 ans.

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

Voir 4.1.1

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir 4.1.2

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 4.1.3

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Voir 4.1.4

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 4.1.5

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS